



La retraite des hauts cadres et cadres de l'Etat : le Président Ndayishimiye prône une croissance économique à deux chiffres



Au cours de la retraite de 2 jours tenue en dates du 04 et 5 mars à laquelle était conviés les hauts cadres et cadres de l'Etat, le Chef de l'Etat SE Evariste Ndayishimiye a appelé les leaders à travailler assidûment pour arriver à la croissance à deux chiffres pour l'année 2022-2023.

Cette retraite tenue en province de Gitega avait pour objectif d'échanger sur la promotion de la bonne gouvernance et l'accroissement de la production dans les différents secteurs de la vie nationale. C'était également une occasion donnée aux différents responsables de s'auto-évaluer, dresser le bilan de leurs réalisations et ainsi adop-

ter de nouvelles stratégies susceptibles de produire des résultats concrets.

"Vous devez tout faire pour augmenter la production car vous êtes dorénavant soumis à une obligation de résultats", a martelé le Prési-

dent de la République instituant aux ministères d'établir conjointement des plans d'action avec les partenaires économiques et financiers afin d'initier ensemble les projets de développement et éviter que les budgets tombent en annulation.

Le Président de la République déplore en outre que les actions de l'Etat dans certaines entreprises privées ne soient pas fructifiées et recommande au Ministère des Finances de s'y impliquer pour que ces placements génèrent des intérêts bénéfiques pour le pays.

Rappelant aux leaders que "le peuple est le fondement de tous les pouvoirs publics de l'Etat", le Numéro Un Burundais a insisté sur la promotion d'un

Dans ce numéro:

page

La retraite des hauts cadres et cadres de l'Etat : le Président Ndayishimiye prône une croissance économique à deux chiffres

1

La femme Burundaise s'est engagée à démontrer sa bravoure dans le secteur agricole et l'environnement

2

La Banque Mondiale soutient les réformes en cours pour le développement du Burundi

4

La Première Vice-Présidente du Sénat rencontre les leaders en province Cankuzo

5

Les hautes autorités de la CIRGL s'engagent à mettre en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération

11

bon leadership qui se caractérise par la gestion de la chose publique en bon père de famille.

“ Lorsque tous les leaders militeront pour une justice égale pour tous, il n’y aura plus de conflits au Burundi”, a indiqué le Chef de l’Etat soulignant l’importance de protéger les citoyens et leurs biens, mais aussi de promouvoir le respect de la loi en combattant l’impunité pour le maintien de la paix et la sécurité dans le pays.

Le Président Burundais a clôturé cette retraite par l’annonce de la mise en place d’une commission présidée par le Chef de Cabinet Civil Adjoint qui sera chargée de dresser l’image d’un Burundi prospère et proposer un plan d’actions à mettre en œuvre en vue d’arriver aux résultats escomptés. (www.presidence.gov.bi)

La femme Burundaise s’est engagée à démontrer sa bravoure dans le secteur agricole et l’environnement



Le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye a rehaussé de sa présence, mardi, les cérémonies de commémoration de la journée internationale de la femme, célébrée au stade Iyizigiro de Rumonge (Sud-Ouest) sous le thème « la femme au centre du développement agricole et de la protection environnementale ».

Dans son discours prononcé principalement en Kirundi, le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Burundi se réjouit des mesures prises par le Président de la République Son Excellence Evariste Ndayishimiye pour la promotion de la femme. Il a rassuré qu’avec l’appui de tous, l’égalité des genres sera garantie.

Avant de présenter le nouveau Bureau du Forum des femmes, la Ministre de la Solidarité Nationale des Affaires Sociales des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Madame Imelde Sabushimike a rappelé à la femme burundaise de jouer pleinement son rôle dans les secteurs de la recherche agricole, des produits phytosanitaires, de la production des semences sélectionnées, la création d’industries alimentaires, etc pour la mise en œuvre du thème du jour.

Le Président de la République a apprécié très positivement le thème choisi pour l’année, car selon lui, il coïncide avec les objectifs de l’Etat burundais de protéger et profiter des ressources naturelles que regorge le pays.

Le Chef de l’Etat Evariste Ndayishimiye a fait remarquer par des illustrations que, contrairement à ce que d’aucuns pouvaient imaginer, la femme burundaise a toujours été bien considérée et protégée par la société, en témoigne l’adoption rapide des textes légaux y relatifs.

« Je déteste la paresse, les malversations économiques, la corruption et l’injustice », a martelé le Président Ndayishimiye promettant de ne ménager aucun effort pour promouvoir l’égalité à l’accès aux dividendes du pays.

Il a toutefois recommandé aux femmes burundaises de bien se comporter et sauvegarder leur dignité. Il n’a pas manqué de plaider pour les orphelins pris en charge par

les orphelinats alors que les membres de la famille (oncles, tantes, cousins,) sont encore en vie.

Débutées par un long défilé des femmes des différentes institutions et associations, les cérémonies

de la journée internationale de la femme ont également été agrémentées par des danses culturelles.

Il convient également de souligner que les autres hautes personnalités dont le Vice-Président de la République, le Secrétaire Général du parti CNDD-FDD, les

La Banque Mondiale soutient les réformes en cours pour le développement du Burundi



Au cours d'une audience lui accordée par le Président de la République, Son Excellence Evariste Ndayishimiye ce jeudi 10 mars au Palais Présidentiel Ntare Ryshatsi, la Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Burundi Madame Véronique Kabongo a annoncé l'exécution des projets de développement au Burundi dans le secteur de l'infrastructure et du digital.

Faisant état des lieux du portefeuille de la Banque Mondiale au Burundi, Mme Veronique Kabongo a également laissé entendre que la Banque Mondiale planifie de financer la résilience des transports au Burundi, la facilitation du commerce et l'intégration de la région des Grands Lacs.

Au cours de leurs échanges, le Chef de l'Etat a informé la Représentante de la Banque Mondiale que le Gouvernement du Burundi a entamé différentes réformes entre autres la revue de la politique salariale pour harmoniser les salaires, la digitalisation des entreprises publiques afin d'assurer la transparence dans la gestion de la chose publique ainsi que

la réforme du taux de change.

“Pour le programme d'harmonisation des salaires, il y aura des restructurations au niveau des institutions. C'est un programme qui sera coûteux et on aura besoin de l'appui de nos partenaires”, a-t-il indiqué soulignant que le soutien de la Banque Mondiale est plus que nécessaire à l'opération de toutes ces réformes.

“La libéralisation du marché de change est un signal fort du Burundi, désormais ouvert au business” a dit la Représentante Résidente saluant

les efforts du gouvernement du Burundi qui, selon elle, permettront aux investisseurs de venir au Burundi mais également à la Banque Mondiale de soutenir le Burundi étant donné que ces programmes cadrent avec la vision de cette institution bancaire.

Mme Véronique Kabongo a saisi cette occasion pour demander au Chef de l'Etat d'envoyer une délégation à la prochaine assemblée générale de la Banque Mondiale qui se tiendra en Avril à Washington, avec comme mission, présenter les différentes réformes qui s'opèrent au Burundi.

Notons que Monsieur Peter Taniform, Chef du Programme chargé de l'infrastructure à la Banque Mondiale présent au cours de cette audience, a de son côté, révélé qu'à travers le projet de développement du transport, la Banque Mondiale compte renforcer la capacité des ingénieurs Burundais dans ce domaine et financer la construction de l'autoroute Bujumbura-Gitega ainsi que la construction de la route Bujumbura-Rumonge, précisément la partie Bujumbura-Gitaza.

(www.presidence.gov.bi)

Le Gouvernement Italien compte renforcer son appui dans les secteurs agricole, sanitaire et sécuritaire



Le Chef de l'Etat, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a accordé une audience, au Palais Présidentiel Ntare Rushatsi le jeudi 10 mars, à l'Ambassadeur d'Italie au Burundi, Mr Massimiliano Mazzanti qui a annoncé que son gouvernement entend renforcer la coopération avec le Burundi dans le domaine de l'agriculture, la santé et la sécurité.

Le Diplomate Italien a en effet indiqué que son pays va appuyer le secteur de la santé à travers la Fondation Bonne Action Umugiraneza présidée par la Première Dame SE Angeline Ndayishimiye et qu'il prévoit envoyer des équipements modernes pour

améliorer le service de l'échographie à la Polyclinique en cours de construction à Kibimba appartenant à cette Fondation.

Prenant la parole, le Président de la République SE Evariste Ndayishimiye a salué les efforts de Rome à renforcer la coopération avec le Burundi rappelant à cet effet que son pays s'est engagé à promouvoir le développement socio-économique.

Le Chef de l'Etat lui a, par ailleurs, fait part des différents programmes et projets en cours de réalisation au Burundi.

"Nous sommes à une étape satisfaisante de démarrage socio-économique, ce qu'il faut c'est la promotion de la bonne gouvernance et le changement de mentalités", a révélé le Numéro Un Burundais.

L'Ambassadeur Massimiliano Mazzanti a félicité SE le Président Ndayishimiye pour les efforts du gouvernement du Burundi et son engagement personnel à promouvoir le développement socio-économique du pays tout en soulignant que Rome reste ouvert à toute sollicitation allant dans le sens de consolider les relations de coopération déjà existantes avec le Burundi.

(www.presidence.gov.bi)

Le Président du Sénat encourage les Cadres de l'Etat à investir dans l'agri-élevage

Le Président du Sénat burundais le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera exhorte les cadres du pays et tous les fonctionnaires à investir dans le secteur de l'agri-élevage. Cette exhortation a été faite le mercredi 09 mars

2022, à l'occasion de la récolte des pommes de terre dans un champ de 5 ha se trouvant sur la colline Kabamba en Commune Gashikanwa de la Province de Ngozi appartenant à la Coopérative d'Investissement



Agro-Pastoral (CIAP) de Ngozi.

Dans son allocution à l'occasion de la récolte de la pomme de terre par la CIAP-Ngozi, le Président du Sénat le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a félicité les membres de la coopérative CIAP- Ngozi qui a su valoriser

une terre qui semblait stérile et qui a servi de modèle à la population environnante. Il a rappelé par la même occasion que ce sont les forces vives de la nation qui

sont appelées à bâtir le pays et à assurer la croissance économique du Burundi.

Ce fut également l'occasion pour le Président du Sénat burundais d'appeler les burundais à transcender leurs différences et tout ce qui peut les diviser et à travailler en coopératives pour augmenter la production, rappelant que l'union fait la force.

Le Très Honorable Emmanuel Sinzohagera a encouragé par ailleurs les administratifs, les agronomes communaux et les moniteurs agricoles à assurer un encadrement de proximité des agriculteurs et à installer des champs modèles pour inciter la population à s'investir davantage dans l'agriculture (www.rtnb.bi)

La Première Vice-Présidente du Sénat rencontre les leaders en province Cankuzo



La première Vice-présidente du Sénat du Burundi, Honorable Denise Ndadaye a effectué du 09 au 10 mars 2022, une visite en province de Cankuzo. Elle a rencontré les responsables administratifs, les élus locaux, les parlementaires, les représentants des partis politiques, de la société civile, des confessions religieuses des communes qui composent la province de Cankuzo.

Honorable Denise Ndadaye a indiqué que les rencontres qu'elle a effectuées dans cette province s'inscrivaient dans le cadre des vacances parlementaires où les élus du peuple se rendent sur terrain pour échanger avec la population sur leurs préoccupations. Il était également question de se rendre compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions gouvernementales, une des missions des parlementaires, a-t-elle poursuivi.

La première Vice-présidente du Sénat a demandé aux leaders d'être de bons exemples pour la population, de prendre le devant dans la sauvegarde de la

paix et la sécurité en renforçant les comités mixtes de sécurité. Elle leur a aussi demandé de veiller à l'obéissance et à l'application de la loi.

L'Honorable Denise Ndadaye a également exhorté la population de Cankuzo à combattre tous les facteurs d'insécurité dont la consommation des boissons prohibées, le concubinage, l'oisiveté, la fraude, l'injustice, le non-respect des droits de la personne humaine, etc.

Elle a remercié le gouvernement burundais pour l'ouverture de la Banque d'investissement pour la femme, un

signe qui montre l'importance de la femme dans le développement du pays. Elle sensibilise les femmes à profiter de cette banque créée pour leur développement, en demandant des crédits afin de financer leurs projets d'investissement.

Durant sa visite en province Cankuzo, la première Vice-présidente du Sénat s'est joint à la population dans les travaux de développement où elle a participé aux travaux de colmatage des nids-de-poule au niveau de la route Cankuzo-Mishiha et dans les travaux de construction de l'hôpital de Mushasha.

La Première Vice-présidente du Sénat Honorable Denise Ndadaye a également visité les bureaux de l'OBR se trouvant à Gahumo en commune Mishiha, frontalière avec la Tanzanie pour se rendre compte des défis auxquels font face les services transfrontaliers. Elle a constaté que la route Cankuzo-Mishiha est en mauvais état ce qui handicape les services de l'OBR et les activités des commerçants

(www.rtnb.bi)

La mise en œuvre de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région, en évaluation



Les Chefs d'État et de Gouvernement des pays signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région se sont réunis le 24 février 2022 à Kinshasa en République Démocratique du Congo sous la coprésidence de Son Excellence Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo avec les représentants des institutions garantes à savoir l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union Africaine (UA), la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et de l'Organe de

coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de Développement d'Afrique australe (SADC). Le Burundi a été représenté par le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, Son Excellence Albert SHINGIRO.

Les Chefs d'Etat ont fait le bilan de la situation politique et des conditions de sécurité dans la Région des Grands Lacs ainsi que des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre depuis leur dernière réunion, tenue à Kampala en Ouganda le 08 octobre 2018 et ont donné des conclusions:

La Mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération ;

La Promotion du dialogue et de processus politiques inclusifs ;

Le Renforcement de la coopération sécuritaire et judiciaire contre les forces négatives ;

La Promotion de l'intégration régionale ;

La Promotion du rôle des femmes, des jeunes et de la société civile ;

Et la Prochaine Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional du Suivi. (Rédaction-MAECD)

Les Pays de la CIRGL renforcent la Coopération sécuritaire et judiciaire contre les forces négatives

La stabilisation en République Démocratique du Congo contre les forces négatives présentes dans l'Est du pays a été appréciée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme de Suivi tenue à Kinshasa, le 24 février 2022.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement félicitent la République Démocratique du Congo de la stabilisation contre les forces négatives présentes dans le pays et saluent la pacification et la stabilisation de l'Est du Pays et de la région.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement félicitent aussi

la RDC et l'Ouganda qui se sont engagés publiquement à respecter les droits humains et le droit international humanitaire.

Toutefois, les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'inquiètent des forces négatives qui ont des réseaux dans la région dont certains sont affiliés à des groupes terroristes internationaux continuent de représenter une menace pour les civils et d'alimenter la méfiance et les tensions entre les pays de la région.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement apprécient les mesures prises pour donner suite aux décisions adoptées à la neuvième réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi en ce qui concerne le renfor-



cement des mécanismes régionaux de sécurité mis en place de manière bilatérale entre la République

Démocratique de Congo et ses voisins, et saluent le rapatriement des combattants.

Des consultations sont en outre régulièrement menées entre les chefs des services de renseignements et de sécurité au Burundi, de l'Ouganda, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et de la Tanzanie avec l'appui des institutions garantes de l'Accord-cadre, une mesure prise en vue de resserrer la coopération en matière de sécurité.

Il importe de veiller au respect des droits humains et des normes humanitaires aux niveaux national et de favoriser les synergies entre les processus sécuritaires et judiciaires.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement s'engagent pleinement à appuyer ces efforts conformément aux engagements régionaux pris au titre de l'Accord-cadre. **(Rédaction-MAECD)**

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement réaffirment l'importance des mesures visant à approfondir l'intégration économique régionale.



Lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique de Congo et la Région tenue à Kinshasa en République Démocratique de Congo le 24 février 2022, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé qu'il importe d'améliorer

les processus de traçabilité et de certification des ressources naturelles dans la région au service de la stabilité et du développement régionaux. Ils ont aussi constaté qu'il importe aussi d'appliquer à cet égard les recommandations issues de l'atelier régional de haut niveau sur les ressources naturelles dans la Région des Grands Lacs qui s'est tenu du 31 août au 2 septembre 2021 Khartoum à Soudan.

Les Chefs d'Etat ont salué la décision des Etats Unis d'Amérique et de l'Union européenne et ses Etats membres de lever les sanctions économiques prises contre la République du Burundi.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de collaborer étroitement en vue d'accélérer l'identification et financement de projets transfrontaliers favorisant l'intégration, de consolider les partenariats avec les institutions financières internationales et d'autres partenaires et de mobiliser conjointement des ressources au service de l'intégration socioéconomique régionale, etc.

(Rédaction-MAECD)

Les hautes autorités de la CIRGL s'engagent à mettre en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération



La Mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération est l'un des points conclus lors de la Réunion de haut niveau du Mécanisme de Suivi tenue le 24 février 2022 à Kinshasa en République Démocratique de Congo.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé fermement la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour lutter contre toutes les causes de l'instabilité dans la région.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont beaucoup apprécié l'adoption de la Stratégie des Nations Unies pour la Consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs et appellent à la mise en œuvre rapide de son Plan d'Actions 2021-2023.

A cet effet, les Chef d'Etat demandent au comité d'appui technique d'actualiser le Plan d'Actions Régional et de l'harmoniser avec les autres Plans d'Actions élaborés à l'appui de la mise en œuvre de l'Accord-cadre. (Rédaction-MAECD)

Le Burundi se propose d'abriter la 11^{ème} Réunion de haut niveau du Mécanisme de la CIRGL



Dans les conclusions de la Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi tenue à Kinshasa le 24 février 2022, les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont remercié Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, Président de la République de l'Ouganda, pour son leadership et l'action efficace qu'il a menée à la tête du Mécanisme Régional de Suivi d'octobre 2018 à 2022.

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont accueilli avec satisfaction l'offre généreuse du Burundi d'abriter à Bujumbura la onzième Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi en 2023 et encouragent d'autres pays signataires à envisager d'accueillir les réunions suivantes.

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement ont remercié enfin son Excellence Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo, d'avoir organisé la dixième Réunion de haut niveau du Mécanisme Régional de Suivi, et remercient tous ceux ayant concouru à son succès.

Signalons que cette réunion se tient en principe chaque année et est abritée selon une proposition par un des Etats membres et puis les Chefs d'Etat procèdent à la validation. (Rédaction-MAECD)

Le dialogue et les processus politiques inclusifs dans la CIRGL se promettent



Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se réjouissent que les démarches diplomatiques se soient multipliées entre les pays signataires et que des relations de bon voisinage s'améliorent dans la région. Cela ressort d'une déclaration rendue publique après la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenue à Kinshasa (République Démocratique du Congo) le 24 février 2022.

Dans cette perspective, les Chefs d'Etats encouragent le Burundi et le Rwanda à continuer de prendre des mesures pour normaliser pleinement leurs relations.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement apprécient aussi la signature du mémorandum d'accord entre l'Ouganda et le Rwanda du 21 août 2019 à Luanda (Angola) et recommandent que le dialogue se poursuive entre les deux pays afin de remédier aux questions en suspens. Les conclusions pacifiques des récents processus électoraux et la passation pacifique au pouvoir dans les pays ont été aussi appréciées.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement saluent la formation d'un Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, conformément à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du

Sud, signé le 12 septembre 2018 à Addis-Abeba en Ethiopie et encouragent les parties à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé.

Les parties soudanaises sont aussi encouragées à s'engager dans un dialogue politique menant à un consensus afin d'organiser des élections libres et transparentes aux termes de la période de transition, dans le respect de la primauté du droit et de libertés fondamentales.

Les Chefs d'Etats et de Gouvernement décident :

De continuer de dialoguer et d'éliminer les tensions en encourageant le Burundi et le Rwanda ainsi que l'Ouganda et le Rwanda à continuer de dialoguer afin de régler toute question en suspens et de rétablir pleinement les relations de bon voisinage ;

D'exécuter rapidement les accords bilatéraux récemment conclus en vue de resserrer encore les relations bilatérales et d'améliorer les rapports de bon voisinage ;

De promouvoir d'avantage des processus politiques inclusifs, crédibles et pacifiques qui donnent une voix à tous les citoyens dans le respect de la primauté du droit et des libertés et droits fondamentaux. (**Rédaction-MAECD**)

Célébration de la journée internationale de la femme



Les femmes du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement se sont jointes, le mercredi 09 mars 2022 aux autres femmes du monde pour célébrer la Journée Internationale de la femme, édition 2022.

Dans son discours, Madame Rose NDAYIKEZA qui a représenté la cellule genre au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement a remercié le Ministère d'avoir pensé à elles pour leur journée qui leur est dédiée et la valeur que le Ministère réserve envers les femmes. Elle a aussi remercié le Chef de l'Etat et le Gouvernement du Burundi pour leurs attachements au bien-être des femmes et particulièrement pour la mise en place de la Banque d'Investissement et de Développement pour les femmes (BIDF). Elle a invité les femmes de ce Ministère de participer aux activités différentes pour le développement économique de leurs familles et de leur pays en se référant du thème de cette année « La femme au centre du développement agricole et de la protection de l'environnement ».

Pour Monsieur Ferdinand BASHIKAKO, Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement qui a représenté le Ministre qui était dignement empêché, il a dit que la Journée Internationale de la Femme pour nos jours, est une occasion offerte aux femmes pour évaluer leur rôle dans le développement de leurs ménages et de leurs pays, le pas franchi dans la réalisation de leurs projets et leurs objectifs de leurs plans d'actions en vue d'assurer le développement de la femme. Le Secrétaire permanent a remercié aussi le Chef de l'Etat et le Gouvernement du Burundi pour les nombreuses ac-

tions qu'ils entreprennent en faveur de l'épanouissement économique de la femme.

Au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, les femmes occupent une place de plus de 53% et exercent des activités variées et jouent ainsi un rôle très important dans le développement économique du pays. Les femmes du Ministère sont souvent sollicitées à d'autres fonctions ailleurs suite à leurs bravoures a souligné le Secrétaire Permanent.



Il a clôturé son discours en invitant les femmes du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement à ouvrir des comptes au BIDF et d'élaborer des projets de développement à soumettre à cette banque pour financement et de s'investir dans le développement agricole et la protection de l'environnement. (Rédaction-MAECD)

Une audience accordée à la délégation ougandaise

Le vendredi 11 mars 2022, le Secrétaire Permanent au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement Monsieur Ferdinand BASHIKAKO a reçu en audience une délégation conduite par Monsieur BOBRICH MWECUMI.

Les deux personnalités se sont entretenues sur les sujets de l'implantation des techniques d'irrigation au Burundi, de l'importation du système d'irrigation ougandaise en partenariat avec le Gouvernement du Burundi et les Organisations Non Gouvernementales du secteur de l'agriculture, de mettre le système d'irriga-



tion qui utilise l'énergie solaire dans les zones où la pluie est rare (les précipitations) et de former la population burundaise sur la manière d'utiliser le système d'irrigation ougandaise. Signalons que le système d'irrigation ougandaise permet de récolter quatre (4) fois par an selon Monsieur BOBRICH MWECUMI. (Rédaction-MAECD)

Gitega: Le PAEEJ sensibilise les jeunes entrepreneurs sur ses activités



Le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) a organisé lundi, le 7 mars 2022 au chef-lieu de la province Gitega un atelier de sensibilisation sur les activités de ce programme à l'endroit des représentants des jeunes venus de toutes les communes de province Gitega. C'est aussi l'occasion du lancement officiel des activités du PAEEJ en province de Gitega. Le coordinateur national du PAEEJ, Monsieur Désiré Manirakiza a invité les jeunes de Gitega à vaincre la peur de contracter les crédits pour financer leurs projets d'investissement à travers les associations ou les

coopératives. Il a ensuite signalé que les membres doivent impérativement donner des cotisations de façon régulière pour que la coopérative soit éligible au crédit.

Monsieur Désiré Manirakiza a demandé aux administrateurs communaux d'accompagner les activités des jeunes en coopératives en leur octroyant des terrains d'exploitation et autres opportunités pour le bon déroulement des activités des jeunes.

Le Coordinateur du PAEEJ a signifié aux jeunes que le Gouvernement n'est pas capable d'embaucher tous les jeunes qui terminent leurs études. Il les a conseillés à se fixer des objectifs de devenir des entrepreneurs après leurs études.

Le PAEEJ va donner 300 poussins à chaque coopérative composée de 20 membres dans toutes les communes de Gitega et les coopératives à leur tour vont construire des poulaillers. Et comme condition de PAEEJ pour adhérer à la coopérative, les membres d'une même famille n'ont pas droit d'adhérer dans une même coopérative. (www.rtnb.bi)

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**ORDONNANCE MINISTERIELLE, CONJOINTE N° 240/540/2022
DU 31/03/2022 PORTANT DETERMINATION DES MESURES D'EXONERATION
DES EFFETS PERSONNELS DES MEMBRES DE LA DIASPORA BURUNDAISE**

**LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERA
DEVELOPPEMENT ;**

1/3

**LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE,**

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la loi sur la Gestion des Douanes de la Communauté Est Africaine, édition 2004 ;

Vu la loi n°1/11 du 14 juillet 2009 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Office Burundais des Recettes ;

Vu la loi n°1/22 du 25 juillet 2014 portant Règlementation de l'action récursoire et directe de l'Etat et des Communes contre leurs mandataires et leurs Préposés ;

Vu la loi n°1/12 du 25 novembre 2020 relative aux Procédures Fiscales et Non Fiscales ;

Vu la loi n°1/14 du 24 décembre 2020 relative aux Impôts sur les Revenus ;

Vu le décret n°100/053 du 01 septembre 2020 portant Missions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement ;

Vu le décret n°100/09 du 24 septembre 2020 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique ;

Vu la Politique Etrangère de la République du Burundi adoptée par le Conseil des Ministres en date du 24 décembre 2020 ;

Considérant la politique nationale de la Diaspora et sa Stratégie de mise en œuvre adoptées en l'an 2016 ;

ORDONNENT :**Article 1 : De l'objet**

La présente ordonnance a pour objet la mise en place des mesures d'exonération des effets personnels des membres de la diaspora burundaise.

Article 2 : Du champ d'application

Les dispositions de la présente ordonnance s'appliquent :

- Aux membres de la diaspora ayant effectivement séjourné à l'étranger au moins une année et cela conformément à la loi sur la Gestion des Douanes de la Communauté Est Africaine, édition 2004 ;
- Aux membres de la diaspora et non aux associations de la diaspora.

Article 3 : Des documents constitutifs

Tout membre de la Diaspora visé à l'article 2 qui souhaite entamer la procédure de demande d'exonération de ses effets personnels doit strictement fournir les documents suivants :

1. Une lettre de demande d'exonération adressée au Ministre ayant les affaires étrangères dans ses attributions ;
2. Une attestation de retour définitif délivrée par l'Ambassade ou le Consulat de la République du Burundi dont la juridiction couvre cette localité montrant que le requérant a séjourné régulièrement dans ce pays au moins deux ans auparavant ;
3. Une photocopie du passeport valide ;
4. Une liste de colisage s'il s'agit des effets personnels faisant objet de la demande dûment validée par l'Ambassade ou le Consulat ;
5. Une facture originale d'achat datant d'au moins six mois pour les articles de maison ou autres documents montrant la valeur réelle de l'objet ;
6. Des documents de transport ;
7. Pour l'importation d'un véhicule, la carte rose utilisée dans le pays de provenance ou tout autre document montrant que vous êtes propriétaire du véhicule ;
8. Tout autre document identifiant l'effet personnel en question et pouvant contribuer à l'analyse du dossier.

Article 4 : Du circuit administratif

Après le traitement du dossier par les services habilités du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement, le dossier sera envoyé aux services de l'Office Burundais des Recettes pour vérification et clôture.

Article 5 : De l'attestation de retour

L'attestation de retour visée à l'article 3 en son point 2 sera délivrée à une personne enregistrée à l'Ambassade ou au Consulat au moins une année avant son retour définitif au pays.

Article 6 : De l'exemption de paiement

Tout membre de la diaspora visé à l'article 2 est exempté du paiement des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée sur ses effets personnels à condition que :

1. Ses effets ne soient pas destinés à la vente ;
2. Ses effets aient été achetés six mois avant son retour au pays ;
3. S'il s'agit d'un véhicule, le requérant soit propriétaire du véhicule depuis au moins une année à l'exclusion de la période du voyage dans le cas de l'expédition ;
4. La personne ait atteint l'âge de dix-huit ans.

Article 7 : Des restrictions

La portée des dispositions de la présente ordonnance se limite aux points suivants :

- Un membre de la diaspora ne bénéficie d'une exonération de ses effets personnels qu'une seule fois ;
- Plus d'un véhicule ne peut faire objet d'exonération pour un seul individu.

Article 8 : Des dispositions transitoires et finales

Toutes dispositions antérieures contraires à la présente ordonnance sont abrogées.

Le Ministre ayant les affaires étrangères dans ses attributions est chargé de la mise en application de la présente ordonnance qui entre en vigueur le jour de sa signature.

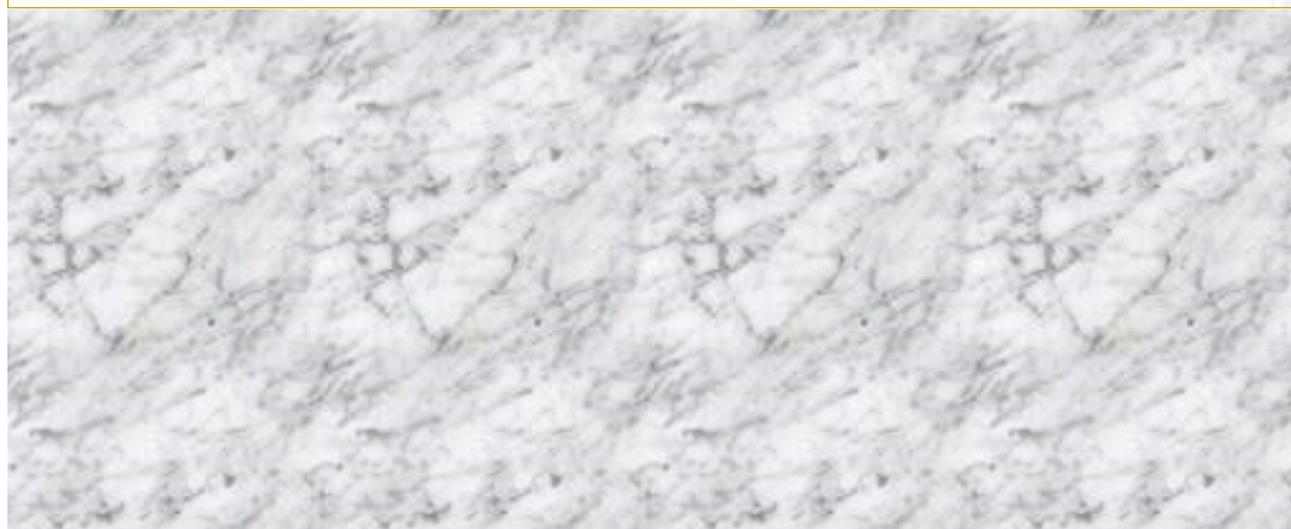
Fait à Bujumbura, le 25/02/2022

LE MINISTRE DES AFFAIRES
ETRANGÈRES ET DE LA
COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Ambassadeur Albert SHINGIRO

LE MINISTRE DES FINANCES, DU
BUDGET ET DE LA PLANIFICATION
ECONOMIQUE

Dr. Domitien NDIHOKUBWAYO



Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération au Développement

Direction de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi